

—Aux obsèques de S. A. R. le duc d'Orléans, l'office entier sera exécuté en plain-chant, dans la cathédrale de Paris. C'est d'après le vœu de quelques membres de la famille royale que cette décision importante a été prise. Le plain-chant, exécuté par un grand nombre de voix, est infiniment mieux approprié à la gravité de cette triste cérémonie. Les amis intelligens de la véritable musique sacrée en particulier et de l'art chrétien en général verront dans cette mesure, une tentative de restauration de l'antique chant de l'Eglise. Le style païen est généralement abandonné aujourd'hui dans la construction des églises nouvelles : le style chrétien doit être repris également dans les offices et le chant religieux : il est juste que le plain-chant revienne en honneur en même temps que l'ogive.

Univers.

ORIENT.—Le patriarche grec de Constantinople, Mgr. Anthymos a succombé à une longue et douloureuse maladie, le 24 juin. Ses obsèques, auxquelles assistaient toutes les notabilités de la nation grecque, ont eu lieu le 25 avec la plus grande pompe.

—La Porte s'est immédiatement occupée de lui donner un successeur, et son choix est tombé sur Mgr. Germanos, archevêque de Dharcon. Il a été proclamé le 26.

Univers.



ERRATA :—Dans notre dernier numéro, l'article intitulé *l'Ile St. Maurice* est extrait de *l'Univers*.

Dans le même No. l'article sous la rubrique de SIDNEY est dénaturé par le dérangement de trois mots opéré dans la mise en page : pour retabli le sens, il faut lire à la huitième ligne : "Hobart-Town est érigé en ville épiscopale, et le titulaire de ce siège, suffragant de Sidney, sera vicaire apostolique de la terre de Van-Diëmen. On croit qu'un siège sera aussi érigé à Adélaïde, et le titulaire, également suffragant de Sidney, serait vicaire apostolique de l'Australie méridionale."

AVIS A MM. DU CLERGÉ.

L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE DE ST. MICHEL, se tiendra, cette année, au Séminaire de Québec, le 22 SEPTEMBRE, dans l'après-midi.

Québec, 17 août 1842.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Osteasoires, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre ; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. T. R. DE L'ÉVÊCHÉ } MONTRÉAL :
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.